

Initiatives parlementaires

J'exhorte la Chambre à appuyer à l'unanimité la motion d'initiative parlementaire n° 143, pour que le Canada puisse enfin marquer d'une façon tangible une triste journée de notre histoire, mais une journée dont nous pouvons être fiers.

Dans seulement quatre mois, il y aura 52 ans que Dieppe a été attaquée. Même les plus jeunes participants qui ont survécu sont maintenant septuagénaires. Il est grand temps que le Canada reconnaisse officiellement les Canadiens qui ont combattu à Dieppe.

[Français]

M. Mark Assad (Gatineau—La Lièvre): Monsieur le Président, j'aimerais traiter de la motion dans laquelle l'honorable député de Winnipeg Transcona propose que l'administration fédérale frappe une médaille honorifique pour les anciens combattants de Dieppe.

Comme tous les Canadiens, nous avons une grande admiration pour les anciens combattants du Canada. Personne ne s'est dévoué davantage pour notre pays que ces braves hommes et femmes, et je suis toujours en faveur de donner la plus grande reconnaissance aux services qu'ils ont rendus.

C'est évident que nous approuvons l'intention de l'honorable député dans la présentation de cette motion, mais je crois, comme le député de Charlesbourg l'a mentionné il y a un moment, que d'autres Canadiens et Canadiennes ont sacrifié leur vie ailleurs durant la Deuxième Guerre mondiale. On ne voudrait pas donner l'impression d'oublier ceux et celles qui ont sacrifié non seulement leur vie, mais qui ont été blessés et marqués pour le reste de leurs jours. Ce n'est pas notre intention, loin de là.

Donc, dans les circonstances, et je crois que le député de Charlesbourg avait raison de soulever cette question, je trouve qu'il y aurait certainement une autre façon de procéder. Je crois qu'il serait nécessaire de poursuivre les discussions sur cette question avec l'Association des anciens combattants et prisonniers de guerre de Dieppe. Ce sera un pas dans la bonne direction. Je crois sincèrement qu'il faut donner une chance au processus de consultation avant de demander à la Chambre d'intervenir. Avant tout, on veut démontrer que tous ceux qui ont combattu durant la Deuxième Guerre mondiale sont sur le même pied d'égalité.

• (1145)

Rien ne pourrait amoindrir l'héroïsme des Canadiens qui ont participé au raid de Dieppe. Ils ont fait preuve d'un immense courage et d'une grande détermination en ce jour très mémorable de la Deuxième Guerre mondiale. Pour leur acte de bravoure, ces personnes tiendront toujours une place spéciale dans l'histoire du Canada.

Tôt à l'aube, le 19 août 1942, un peu moins de 5 000 Canadiens attendaient au large des côtes de la Normandie, prêts à risquer leur vie pour créer une brèche dans la forteresse européenne d'Hitler et faire une percée vers la liberté. Cependant, lorsqu'ils ont mis pied sur les plages de Dieppe, ils se sont rendu compte que la mission était littéralement impossible. Un cauchemar les attendait. Des centaines de jeunes Canadiens ont été abattus par les francs-tireurs ennemis postés au haut des falaises de l'Atlantique.

Nous savons à présent qu'on leur avait confié une mission impossible. L'effet de surprise a été nul. Des petits groupes ont bien pu s'approcher de leur objectif, mais la majorité des combattants coincés sur les plages faisaient une cible facile. Les blindés enlisés dans les plages de gravier se sont retrouvés immobilisés. Pour un grand nombre de nos hommes, les tentatives de retrait vers les navires de débarquement se sont révélées futiles. Finalement, moins de la moitié des Canadiens, dont un bon nombre gravement blessés, ont réussi à échapper à cet enfer et à regagner l'Angleterre.

Le nombre des victimes a été très élevé; il y a eu près de 2 000 prisonniers de guerre et 907 morts ce jour-là. La nouvelle de cette tragédie a semé l'émoi d'un océan à l'autre.

Ayant connu beaucoup d'anciens combattants de ma circonscription et de ma ville natale et ayant entendu nombre d'histoires du raid de Dieppe, entre autres, il est évident que nous avons une dette envers ces hommes et ces femmes qui ont tant donné; certains ont donné leur vie et sont enterrés en Normandie.

On ne peut pas ignorer l'initiative du député de cette Chambre. C'est à nous aujourd'hui, en ce 50^e anniversaire, de rappeler à tous les Canadiens les grands sacrifices qui ont été faits par ce pays. Si, après la guerre, nous avons connu une prospérité et une paix sans précédent dans l'histoire de l'humanité, c'est grâce à ces personnes. C'est notre rôle ici de démontrer notre gratitude parce que c'est la plus haute forme de justice sur terre.

Je suis convaincu que ces anciens combattants vont se rendre compte que les Canadiens et les Canadiennes n'ont jamais oublié leur sacrifice. Nous devons donc favoriser l'adoption de la motion de notre collègue et les changements à apporter pour honorer ces personnes.

[Traduction]

M. Stan Keyes (Hamilton—Ouest): Monsieur le Président, dès le premier coup d'oeil, je me réjouis de la motion du député de Winnipeg Transcona, la motion M-143, qui demande au gouvernement de frapper une médaille distinctive à l'intention des vétérans canadiens qui ont participé au raid de Dieppe au cours de la Seconde Guerre mondiale. Je suis entièrement d'accord avec lui. J'ai toujours été en faveur de mesures destinées à rendre hommage aux anciens combattants du Canada et à profiter à ces citoyens exemplaires.

En approuvant l'amendement proposé par ma collègue de St. John's—Ouest et la motion de mon collègue de Winnipeg Transcona, le gouvernement aura marqué un progrès gigantesque en ce qui concerne le règlement de cette question.

Les députés devraient, j'en suis sûr, donner à cette motion modifiée une chance d'être adoptée. Entre temps, le gouvernement cherche à régler cette question avec les associations d'anciens combattants, dont celle des anciens combattants et des prisonniers de guerre de la bataille de Dieppe, ainsi qu'avec le ministère de la Défense nationale et le bureau du gouverneur général. Ils étudient ensemble un certain nombre d'options qui permettraient à la fois de donner satisfaction aux anciens combattants de Dieppe, de rendre hommage aux traditions et de préserver l'intégrité du système d'attribution des décorations du